

Cette Gazette est le fruit du travail des membres de la section syndicale CNT, présente chez Enercoop. Elle reflète un point de vue qui nous est propre, qui ne se revendique pas être celui d'Enercoop dans son ensemble. Nous espérons toutefois que cela alimentera les débats et les orientations de notre coopérative.

LEUR AUTORITÉ : LA BANALITÉ D'UN MAL

Peut-être avez-vous déjà vu le documentaire « [Le jeu de la mort](#) » ou bien le film « [Experimenter](#) » qui retrace la célèbre expérience de [Stanley Milgram](#) ? Si vous savez de quoi il s'agit alors vous pouvez passer au 3 ème paragraphe.

L'expérience de 1961 consiste à tester une personne qu'on appellera Jean. À chaque fois que la personne testée fait une erreur, elle reçoit un choc électrique par la ou le testeur. Plus on avance dans le test, plus les chocs électriques sont élevés. Cette expérimentation a été menée avec des hommes et des femmes de toutes les origines sociale et de tous les âges. Plus les chocs deviennent puissants plus la personne testée se manifeste bruyamment. La personne demande d'arrêter, exprime sa douleur. Le scientifique qui accompagne le testeur lui demande de continuer l'expérimentation quoiqu'il arrive. En moyenne, dans cette expérimentation 65 % des testeur·euse·s vont jusqu'au bout, même quand la personne testée n'est plus en mesure de répondre. À la fin de l'expérimentation, on révèle aux testeur·euse·s que Jean est en fait un acteur et qu'il n'y a jamais eu vraiment de chocs électriques.

Cette expérimentation a été reproduite dans de nombreux pays et un documentaire a été diffusé sur France 2 en 2009 simulant un jeu télévisé. Dans ce cas, plus de 80 % des testeur·euse·s atteignent la fin du (faux) jeu télévisé : « le jeu de la mort ».

ET IL EST OÙ LE PROBLÈME ?

Cette expérience qui montre comment les gens réagissent à l'autorité continue à être critiquée notamment parce qu'elle implique de mentir aux personnes qui participent à l'expérience. Le cadre répète ici plusieurs injonctions : « Nous assumons toutes les conséquences », « C'est la

règle du jeu », « Le testé veut arrêter, mais il va regretter ensuite »...

OBÉIR POUR SE SENTIR PROTEGÉ·E.

En fait la personne testée est dans un état agentique, c'est-à-dire qu'il délègue sa responsabilité à l'autorité. Pourquoi ? Notamment parce que nous apprenons depuis toute petite·s à obéir à nos parents. Mais qu'est-ce qui fait que les quelques testeurs et testeuses ne vont pas jusqu'au bout ? Pourquoi transgresser cette peur de désobéir quand l'autorité légitimé par la position hiérarchique ou une blouse de scientifique nous garantit sa protection ?

QU'EST-CE QUE L'ANARCHO-SYNDICALISME A À VOIR AVEC L'AUTORITÉ ?

Dans une entreprise ce peut être un syndicat ou des collègues qui aident à ne pas se soumettre. Ce peut être ses propres valeurs. C'est dans tous les cas la conscience qu'on a tous et toutes le choix.

L'anarcho-syndicalisme rappelle que la patronat utilisera toujours tous les moyens pour justifier son autorité avant même de se demander si cela est en rapport avec l'objectif poursuivi. Le patronat défend son intérêt et son pouvoir avant tout. Sauf quand il fait le choix d'être vulnérable et de faire confiance.

LE CHOIX D'UN AUTRE PATRONAT ?

Nous avons le choix de notre employeur dirons-nous. Mais à quel moment ce choix est-il réel quand nous acceptons un système dominant ? Si le choix est un renoncement, quand pourrons nous choisir de ne plus renoncer à notre dignité ? Est-ce à nous, individus humains de choisir de faire autrement. Oui car le choix ne sera jamais fait par le système dominant.

Comment les usagers du service public de l'électricité vont dans tous les cas payer pour le nucléaire ?

<https://reporterre.net/Exclusif-Le-projet-fou-de-Bruxelles-pour-demanteler-EDF>